

BREVE

Strasbourg, le 6 septembre 2022

Variole du singe : trois lieux pour se faire vacciner à Strasbourg

La Ville de Strasbourg, engagée pour garantir un égal accès à la santé et à la vaccination contre la variole du singe, rappelle, en lien avec l'ARS, les hôpitaux universitaires et les associations strasbourgeoises, que trois sites de vaccination sont ouverts à Strasbourg sur rendez-vous :

- le centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic (CeGIDD) Le Trait d'union (1, place de l'Hôpital, 03 69 55 04 12),
- le centre de vaccination international des Hôpitaux universitaires (1, place de l'Hôpital, 03 88 11 63 76)
- l'association Aides (235 avenue de Colmar, 03 88 75 73 63).

Face à la diffusion du virus, la Haute autorité de santé recommande qu'une vaccination préventive soit proposée aux groupes de personnes les plus exposés.

Plus d'informations sur www.strasbourg.eu/web/strasbourg.eu/-/variole-du-singe